

Les cinquante ans du *baby-boom*

En mars 1946 fut organisé le premier recensement de la population de l'après-guerre. Ce fut aussi le mois d'une forte poussée de la natalité. Le nombre mensuel des naissances en France, qui était en moyenne avant-guerre et en 1945 un peu supérieur à 50 000, atteint 65 000 en janvier et février puis bondit à 78 000 en mars. Dans le numéro 2 (avril-juin 1946) de la toute jeune revue *Population* [1], on put lire le commentaire suivant : « *Le nombre des naissances de 1946 marquera sur celui des années précédentes une augmentation considérable par suite du retour massif des prisonniers et déportés au milieu de l'année dernière : il semble qu'il doive atteindre 900 000. C'est là un chiffre qui n'a pas été observé depuis 1901. (...) Toutes choses égales d'ailleurs et si la [fécondité] demeurait notamment celle de 1945, (c'est-à-dire très au-dessus du niveau d'avant-guerre) le chiffre des naissances de 1947 s'établirait aux environs de 750 000.* »

Plus durable que prévu

Jamais le nombre annuel de naissances n'atteignit 900 000. Mais le *baby-boom* n'était pas un phénomène éphémère, comme celui qui avait suivi la Première Guerre, en 1919. En 1946, « il n'y eut que » 840 000 naissances, mais il y en eut davantage, 867 000, les trois années suivantes. La fécondité correspondante atteignait 3 enfants par femme. Natalité et fécondité s'abaissèrent ensuite un peu, jusqu'à environ 800 000 naissances par an de 1953 à 1956, et 2,7 enfants par femme, puis remontèrent jusqu'à des maxima de 2,9 enfants par femme en 1964 et de 879 000 naissances en 1971, avant les baisses qui conduisirent aux minima de 1994 (tableau 1, p.3).

Ce qui fut relativement éphémère, ce fut le « boom » des mariages. Leur nombre annuel était d'environ 270 000 avant-guerre. Il fut de

393 000 en 1945 et de 517 000 en 1946, mais la décade commença dès 1947 (427 000). La stabilisation se fit autour de 310 000 dès 1951 [2]. La hausse reprit en 1963 en raison de l'abaissement de l'âge au mariage et se poursuivit jusqu'en 1972 (416 500 mariages), année où commença la baisse profonde qui s'est peut-être achevée en 1995 (254 000 mariages, comme en 1994). La légère remontée des naissances et la stabilisation des mariages de 1995 – on ne retrouve pas les chiffres de 1992 – sont peut-être le signe que se stabilise le calendrier des événements marquant l'entrée des jeunes générations dans la vie adulte (début de la vie en couple, mariage, naissance du premier enfant...), alors qu'on en constatait le retard progressif depuis plusieurs années.

Le nombre élevé de mariages à la Libération était évidemment lié à un « rattrapage » d'unions différées pendant les hostilités et l'Occupation, mais aussi à la régularisation de nombreuses situations de fait. Les naissances illégitimes marquent également une hausse : 6 ou 7% avant-guerre, 9,4% en 1944, 10,5% en 1945, 9,5% en 1946 et de nouveau 6 ou 7% jusqu'aux années 1970. Quant aux divorces, il y en eut 64 000 et 56 000 en 1945 et 1946, contre environ 25 000 par an dans les années 1930 et 30 000 dans les années 1950.

Mais l'attention des démographes était surtout retenue par la mortalité infantile, considérable, attribuée aux conditions désastreuses d'alimentation, de logement et de chauffage. En 1945, il

Sommaire

Éditorial : Les cinquante ans du *baby-boom*

- *Plus durable que prévu*.....1
 - *A cinquante ans d'écart*.....2
 - Introduction à la démographie.....4
-
-

y avait eu 70 000 décès d'enfants de moins d'un an et 18 000 mort-nés, alors que les chiffres d'avant-guerre, déjà élevés, étaient de l'ordre de 40 000 et 22 000. Le taux de mortalité infantile correspondant – qu'on mesurait alors en pourcentage – était de 110 pour 1000 (11%) au lieu de 70 avant-guerre (7%). Ce n'est qu'en 1951 qu'on descendra sous le niveau d'avant-guerre et que s'amorcera l'impressionnant progrès qui conduit aujourd'hui l'INSEE à annoncer [3] qu'« avec 3 550 enfants décédés avant d'atteindre leur premier anniversaire, le taux de mortalité infantile chuterait, pour la première fois en 1995, au-dessous de 5 décès d'enfants de moins d'un an pour 1 000 naissances vivantes ». En nombre d'enfants sauvés, ces succès équivalent donc à plusieurs dizaines de milliers de naissances supplémentaires chaque année.

A cinquante ans d'écart

Dans le même numéro 2 de *Population*, le chiffre de 725 000 naissances annuelles était prudemment choisi comme base d'une population stationnaire de référence (graphique 1) pour des calculs d'âge de retraite et d'immigration souhaitables [4] : « Ce n'est pas un chiffre élevé et il n'est aucunement hors des limites de nos possibilités. [...] Il correspond toutefois à un accroissement notable de fécondité par rapport à la période d'avant-guerre ». Comme il se trouve que ce chiffre de 725 000 naissances est voisin de l'estimation du nombre de naissances en 1995, nous l'avons également utilisé pour une comparaison analogue (graphique 2).

Si le nombre absolu de naissances restait indéfiniment constant (et égal par hypothèse à 725 000) et si le taux de mortalité à chaque âge était également invariable (au niveau de 1938 pour la situation de 1946, au niveau de 1992 pour celle de 1996), s'il n'y avait ni immigration, ni émigration, alors la pyramide des âges deviendrait celle

de la *population stationnaire*. Le profil de cette pyramide théorique n'est autre que celui de la courbe des survivants de la table de mortalité correspondante (graphique 3), auquel on aurait fait faire un quart de tour. Dans une population stationnaire, le nombre annuel des naissances est égal à celui des décès (725 000 dans nos hypothèses), et le nombre d'habitants est le produit de ce nombre annuel par la *durée de vie moyenne*, autrement appelée *espérance de vie à la naissance*. Compte tenu des différences appréciables dans les profils de mortalité des hommes et des femmes, on a l'habitude de faire le calcul séparément pour chaque sexe (tableau 2).

La baisse de la mortalité aux âges jeunes fait que la courbe des survivants devient de plus en plus horizontale à ces âges jeunes et de plus en plus verticale aux âges avancés. A cette « rectangularisation » correspond la transformation de la « pyramide » des âges en une tour plus « cylindrique ».

Le rôle de la baisse de la mortalité dans l'accroissement de la population en cinquante

Graphique 1 : Pyramide des âges de la France au 1^{er} janvier 1946 et population stationnaire 1938 (en gris)

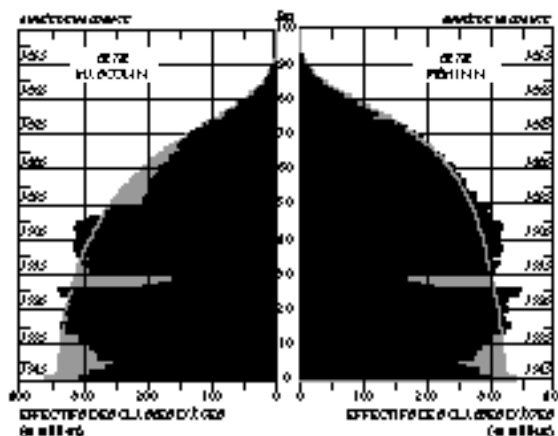
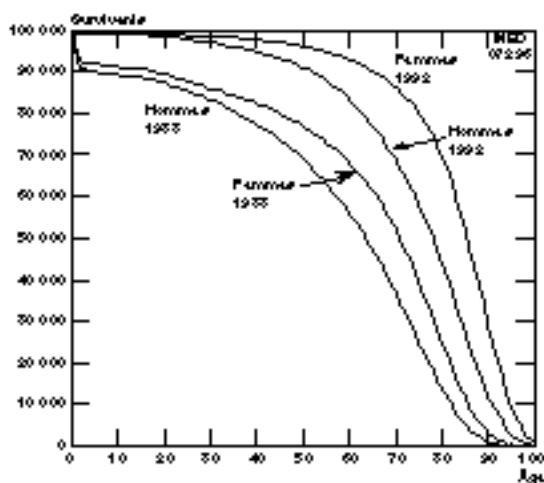
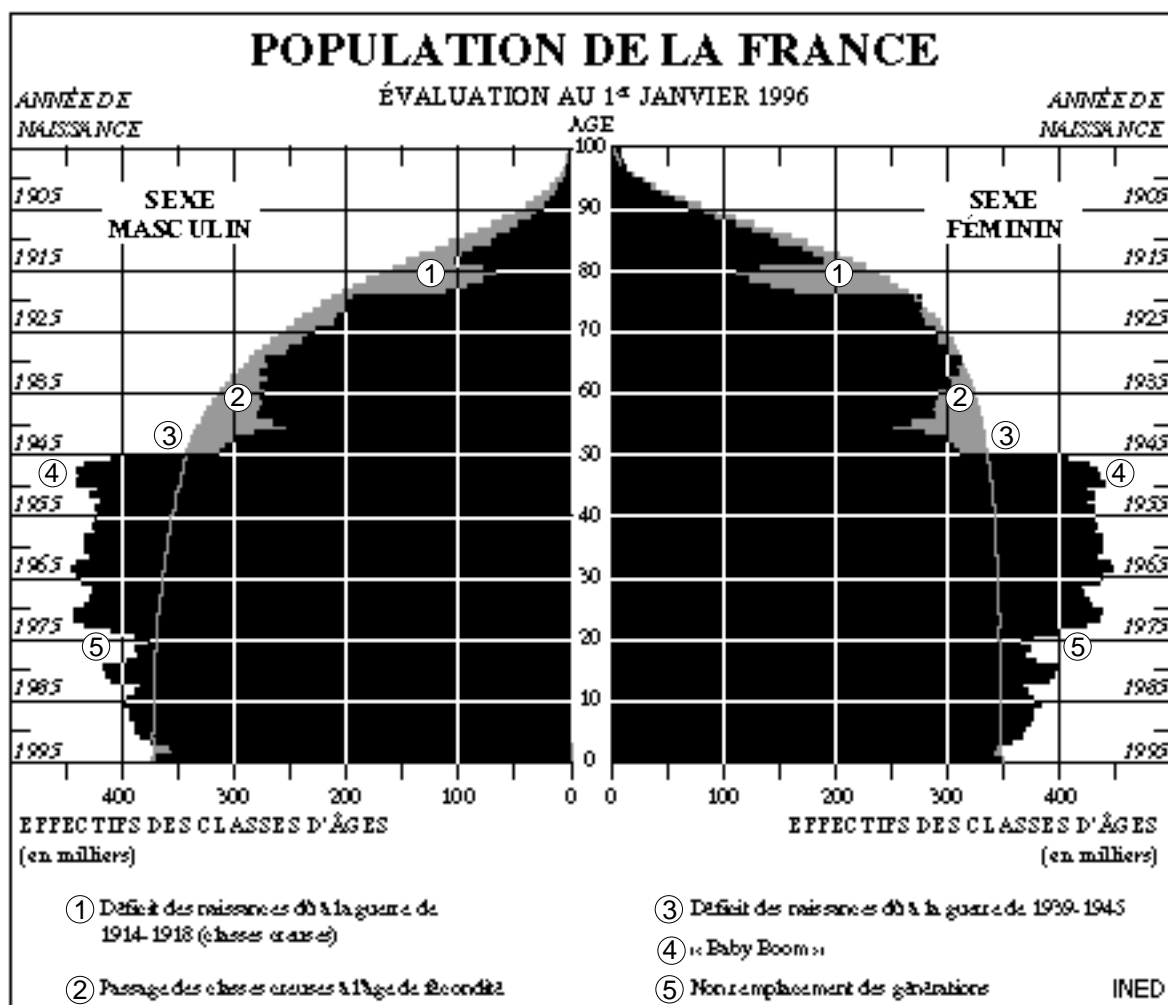


Tableau 2 : Comparaison de 2 populations stationnaires (en milliers)

	Hommes	Femmes	Ensemble
Table de mortalité 1938			
Naissances annuelles	375,55	349,45	725,00
Décès annuels	375,55	349,45	725,00
Vie moyenne (ans)	55,9	62,0	58,8
Population totale	20 864	21 799	42 663
dont (%) : 0-19 ans	32,1	29,5	30,8
65 ans et plus	9,2	12,9	11,1
Table de mortalité 1992			
Naissances annuelles	375,55	349,45	725,00
Décès annuels	375,55	349,45	725,00
Vie moyenne (ans)	73,1	81,3	77,1
Population totale	27 301	28 577	55 878
dont (%) : 0-19 ans	27,1	24,4	25,7
65 ans et plus	16,4	22,2	19,4

Graphique 3 : Survivants pour 100 000 naissances dans les tables de mortalité de 1938 et 1992





Graphique 2 : Pyramide des âges de la France au 1er janvier 1996 et population stationnaire (725 000 naissances, table de mortalité 1992)

Tableau 1 : France métropolitaine. Indicateurs démographiques

	P. St.38	1945	1946	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995(p)	P. St.92
Naissances (m)	725	643	840	768	771	765	762	759	744	712	711	729	725
Décès (m)	725	641	542	527	525	529	526	525	522	532	520	529	725
Excédent naturel (m)	0	2	298	240	247	236	236	234	222	179	191	200	0
Solde migratoire (m)	0	-	-	44	57	71	80	90	90	70	60	60	0
Variation totale (m)	0	-	-	284	304	307	316	324	312	249	251	260	0
Taux de natalité (t)	17,0	16,2	20,9	13,8	13,7	13,6	13,4	13,3	13,0	12,3	12,3	12,5	13,0
Taux de mortalité (t)	17,0	16,2	13,5	9,4	9,3	9,4	9,3	9,2	9,1	9,2	9,0	9,1	13,0
Taux de mortalité infantile (r)	69,7	113,7	77,8	7,8	7,8	7,5	7,3	7,3	6,8	6,5	5,8	4,9	7,0
Indice de fécondité (e)	-	1,81	1,81	1,80	1,80	1,79	1,78	1,77	1,73	1,65	1,65	1,70	-
Espérance hommes (a)	55,0	71,3	71,3	72,0	72,3	72,5	72,7	72,9	73,2	73,3	73,7	73,8	73,1
de vie femmes (a)	62,6	79,4	79,4	80,3	80,5	80,6	80,9	81,1	81,4	81,4	81,8	81,9	81,3
Mariages (m)	-	393	517	265	271	280	287	280	271	255	254	254	-
Taux de nuptialité (t)	-	9,9	12,8	4,8	4,8	5,0	5,1	4,9	4,7	4,4	4,4	4,4	-
Population (1)(m)	42 578	40 125	40 448	55 966	56 270	56 577	56 893	57 218	57 530	57 779	58 027	58 265	55 935
Moins de 20 ans (1) %	30,8	29,5	29,6	28,3	28,1	27,8	27,5	27,1	26,8	26,4	26,1	26,0	25,7
65 ans ou plus (1) %	11,1	11,1	11,2	13,5	13,7	13,9	14,1	14,3	14,5	14,7	15,0	15,2	19,4
(p) provisoire		(m) milliers		(t) taux pour 1 000 habitants					(r) taux pour 1 000 naissances vivantes				
(e) enfants pour une femme		(a) années		(1) en fin d'année					P. St : population stationnaire (tab.2)				

ans peut se repérer en comparant les effectifs des deux populations stationnaires, respectivement 42,7 et 55,9 millions. Cet écart est dû à la seule influence des progrès de l'espérance de vie, supposés acquis d'un seul coup. La population de la France métropolitaine, elle, est partie de plus bas, 40,1 millions d'habitants au 1^{er} janvier 1946, pour arriver plus haut, 58,3 millions au 1^{er} janvier 1996, quoique la baisse de la mortalité n'ait été évidemment que progressive au cours du demi-siècle. C'est que le nombre des naissances fut nettement supérieur à 725 000 jusqu'en 1973 (il le resta ensuite, moins nettement, sauf en 1976, 1993 et 1994), et que le solde migratoire fut positif et supérieur à 100 000 par an de 1955 à 1973.

Autre effet de la baisse de la mortalité, visible à l'œil nu sur les populations stationnaires : le vieillissement de la population. La proportion de personnes de 65 ans ou plus est de 11,1 % dans la population stationnaire associée à la table de mortalité de 1938, de 19,4 % dans celle de 1995. Pour les populations réelles, les chiffres sont 11,2% en 1946 et 15,2% en 1996. La différence avec la population stationnaire est bien plus grande actuellement qu'il y a cinquante ans, précisément du fait du *baby-boom* qui, jusqu'à présent, a contribué à « rajeunir » la population de la France. Baisse de la mortalité et vieillissement se sont compensés pour maintenir le nombre annuel de décès à un niveau étonnamment stable, bien en dessous du nombre de 725 000 qui nous sert de référence : de 1946 à

1995, le minimum fut observé en 1961 (496 900 décès), et le maximum en 1969 (570 600 décès).

Le *baby-boom* fut sans doute un événement positif, rajeunissant sérieusement une population vieillissante, mais dont la soudaineté fut et sera source de graves difficultés de gestion : l'arrivée des générations correspondantes dans les écoles primaires dès 1952, secondaires dès 1957, dans les universités dès 1964, sur les marchés du logement et de l'emploi dès 1970... pesa lourd sur les générations plus âgées et moins nombreuses, nées pendant l'entre-deux-guerres. Quant à l'arrivée des mêmes générations à l'âge de la retraite, à partir de 2006, elle pèsera sur les générations plus jeunes et moins nombreuses, nées dans les années 1970-1980 ...

Michel Louis LÉVY

RÉFÉRENCES

- [1] Jean BOURGEOIS-PICHAT : « La situation démographique », *Population*, INED, n°2/1946, p. 329-342.
 [2] Fabienne DAGUET : « Un siècle de démographie française. Structure et évolution de la population de 1901 à 1993. », *INSEE-Résultats*, n° 434-435, décembre 1995.
 [3] Christine COUET : Bilan démographique 1995. Reprise de la natalité. *INSEE-Première*, n° 428, février 1996. • *Bulletin mensuel de statistique*, INSEE, janvier 1996, p.125-133.
 [4] Paul VINCENT : « Vieillesse de la population. Retraites et immigration » *Population*, INED, n°2/1946, p. 213-244 • Sully LEDERMANN : « Composition par âge de la population française. Évaluation au 1^{er} janvier 1946 », *Population*, INED, n°2/1946, p. 351-355.

BIBLIOGRAPHIE

Introduction à la démographie

L'INED a récemment adressé aux *Centres de documentation et d'information* (C.D.I.) des lycées et collèges une « bibliographie indicative » de démographie (1). Depuis, deux ouvrages sont parus qui auraient pu y figurer : un recueil de textes consacrés à la politique familiale (2), un petit livre d'initiation (3).

Ce dernier ouvrage commence par un rapide historique de la discipline démographique. Il détaille les oppositions entre populationnistes et malthusiens et fait le tour des

sources d'information utilisées pour l'étude des populations : recensements, état civil, enquêtes, etc. Il analyse ensuite les flux naturels de renouvellement de la population (naissances et décès) puis, de manière novatrice, les mouvements migratoires. De façon originale et peut-être déroutante, la priorité est donnée aux indicateurs longitudinaux de fécondité sur les indicateurs transversaux. La transition démographique – concept diversifié qu'on pourrait décliner au pluriel – est longuement détaillée. Ainsi armé, le lecteur se voit proposer une description démographique du monde contemporain, avec un accent particulier mis sur l'évolution de la fécondité dans le Tiers-Monde, l'urbanisation montante, la poussée des mégapoles.

Simple, mesuré et clair, complété par une utile bibliographie, ce petit livre rendra de grands services aux enseignants et aux élèves des classes terminales, des classes préparatoires et du premier cycle de l'enseignement supérieur.

Jacques TAÏEB

(1) L'envoi ayant eu lieu pendant les grèves postales de décembre 1995, des exemplaires ont pu s'égarer. Le faire savoir à la rédaction de *Population & Sociétés* (adresse ci-dessous)

(2) Jacques COMMAILLE, François de SINGLY : *La politique familiale*, Problèmes politiques et sociaux, n°761, 2 février 1996, La documentation française. 80 p. 45 F

(3) Catherine ROLLET : *Introduction à la démographie*, Nathan Université, 1995, 128 p. 49 F

Directeur-Gérant : Patrick Festy. - C.P. n° 13243 ADEP.
 Rédacteur en chef : Michel Louis Lévy. - D.L. 1^{er} trim. 1996.
 Édité par l'I.N.E.D. : 27, rue du Commandeur, 75675 Paris,
 Cedex 14. - CCP Paris 9061-56 H. - Imp. : Jouve.

Le numéro France : F 7,00
 Abonnement 1 an France : F 70,00 Étranger : F105,00
 Abonnement 2 ans France : F120,00 Étranger : F180,00
 Abonnement 3 ans France : F170,00 Étranger : F250,00